

## Bonjour à toutes et à tous,

Cette réunion est la dernière de l'année scolaire.

Le CIQ se mettant en sommeil pendant les vacances de juillet et août, nous nous retrouverons à la rentrée scolaire pour notre réunion mensuelle le jeudi 5 septembre.

Pendant cette période vous pouvez toujours nous signaler vos problèmes par mail ou sur la boîte vocale du CIQ.

Le vendredi 10 mai, Monsieur le Maire Monsieur Lionel Royer-Perreaut a fait une visite du quartier avec le Président du CIQ pour voir les emplacements où pouvaient être implantés des kiosques (journaux ou autres). Suite à cette visite certains emplacements ont été retenus au [Rond-point de l'Obélisque](#)

Un kiosque pour la fleuriste à côté du cordonnier, un kiosque à journaux entre le Bd Michelet et le marchand de coquillages.

La place Robespierre n'a pas été retenue par manque de place.

--Pose des bancs place Robespierre, un premier banc a été installé en face du distributeur de billet de la Poste (présence de la caméra), le banc en pierre qui était près de la fontaine sera installé prochainement.

--Rénovation boulevard de la Concorde ??

--Réunion avec les résidents de Rochebelle pour éclaircir le tracé du boulevard Urbain Sud au niveau de la rue Henri Tomasi et du tracé au niveau de la résidence Rochebelle.

Jeudi 29 juin à 8h30 concert en l'Eglise de Mazargues place Saint Roch

En marge de la Fête de la musique du vendredi 21 juin, fête de la musique de l'UCAM, du bistrot de Lorette, de l'Eglise de Mazargues, du restaurant la Place Gourmande.

Concert du groupe ARTS LYRIQUES avec ses 50 Choristes, chants d'opéra et d'opérettes pour varier un peu. Le CIQ participera à cette soirée.

Le Conseil d'Administration et les membres du Bureau vous souhaitent de bonnes vacances

Maintenant je passe la parole à Monsieur Georges MANISCALCO (Voirie et Circulation).

### Les actions menées tout au long du mois de mai.

03 mai	11h20 Plaque de rue manquante, face au 68 avenue de la Soude 1066252 <b>Fait</b>
14 mai	10h50 Potelet arraché angle Soude/Océan 1074575 <b>Fait</b>
14 mai	10h50 Poteau zone 30 Km/h arraché angle Soude/Océan 1074582 <b>Fait</b>
14 mai	10h50 Panneau interdiction de tourner à gauche angle Emile Zola/Tour 1074587 <b>En attente</b>

14 mai	11h00 Ampoule lampadaire 18, rue Denis Magdelon 04549819 <b>En attente</b>
14 mai	11h00 Véhicule Peugeot 307 bleu DJ034LP 579, avenue de Mazargues 04549841 <b>En attente</b>

**Vous l'aurez remarqué, les feux de circulation routière du carrefour de l'avenue de Mazargues et du Chemin du Lancier font souvent l'objet de dysfonctionnement.**

**Mais pour l'heure, après de nombreuses interventions de la Direction de la Gestion des Equipements de Trafic (DGET), il semble que le contrôleur électronique de commande des 6 voies, synchronise parfaitement bien les feux. Espérons que la situation perdure.**

**Vous avez été nombreux à nous réclamer l'aménagement d'un espace de stationnement pour les deux roues motorisées, à la hauteur de l'église Saint-Roch.**

**C'est aujourd'hui chose faite, un emplacement dédié a été créé au 5, rue Raoux, cette zone est délimitée par un arceau, des potelets et une signalisation horizontale a été tracée.**

Pour rappel, le stationnement des deux roues motorisées est interdit sur :

- les aires piétonnes
  - les trottoirs
  - en dehors des emplacements matérialisés au sol
- Tout stationnement ne respectant pas ces règles est considéré comme gênant et peut donc être sanctionné d'une amende de 35 euros.

1/4

**Dans le cadre de la réfection des voiries, une nouvelle voie vient d'être achevée, il s'agit de la rue Jules Isaac, entre le boulevard de la Concorde et l'avenue Ludovic Legré, c'est sans conteste, le chantier printanier important aux abords du stade Le Cesne.**

**Les trottoirs dotés d'enrobé ont été élargis, les rendant plus accessibles. Une piste cyclable a été créé. Les passages piétons sont mieux signalés.**

**Un nouveau matériel urbain a été installé, bornes anti-stationnement et corbeilles en métal.**

**La signalisation horizontale a été modifié au droit des numéros 118 et 122.**

**Concernant le Stade Le Cesne, qui accueille l'OM CAMPUS, pour réduire autant que possible les nuisances auprès du voisinage, spécialement l'éclairage et le parking, la direction de l'Olympique de Marseille s'engage à :**

- limiter les amplitudes horaires d'utilisation de l'éclairage et notamment par une extinction au plus vite, après la fin des entrainements.
- limiter également au mieux l'intensité de l'éclairage utilisée.
- permettre aux parents des joueurs de se garer sur le parking de l'OM CAMPUS, le stationnement sur la voie publique serait ainsi nettement réduit et plus confortable pour les riverains.

**Le stationnement anarchique des véhicules devant l'entrée du parking du lotissement Les Cigalières, situé à l'angle de l'avenue de la Soude et du boulevard de l'Océan posait problème.**

**Un arceau vient d'être installé de part et d'autre de l'entrée du parking.**

Avenue Frédéric Le Play, les nids-de-poule et fissures seront bouchés rapidement, sachant que la réfection de cette voie est prévue l'année prochaine.

A la Résidence Mazargues II, gérée par 13 Habitat, un panneau sens interdit et un panneau obligation d'aller à droite seront posés à la sortie du parking.

Concernant le lotissement Beauchêne, l'accès est à double sens, une ligne axiale pour délimiter les deux voies sera marquée au sol, l'interdiction de stationner à droite sera indiquée par une ligne jaune discontinue, sur la face supérieure de la bordure de trottoir et un panneau stationnement interdit sera installé. A la hauteur du commerce de fruits et légumes, un marquage au sol sera réalisé de manière à délimiter sur la surface de la chaussée, des emplacements de stationnement en bataille.

Pour sécuriser la sortie du parking de la poste Floralia et la sortie de la résidence Le Canoubier, un marquage au sol sera réalisé à la hauteur du rond-point, la règle à appliquer sera celle de la priorité à droite.

Résidence Le Lorenzo, la Métropole propose de remplacer le stationnement en bataille actuel de 12 voitures par un stationnement en créneau de 8 voitures, qui présente l'avantage de pouvoir créer un chemin piéton.

Résidence Les Demeures de Fontclair, la Métropole accepte le marquage au sol des lignes transversales, pour le stationnement boulevard de l'Océan.

#### Les caméras installées dans le 9ème arrondissement

14 caméras, sont situées dans le périmètre du CIQ de Mazargues :

Angle boulevard Michelet/boulevard Luce.

Angle boulevard Michelet/Avenue Taine.

Angle boulevard Michelet/avenue de la Bonnaude.

Angle boulevard Michelet/avenue Desautel.

Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny, face au Supermarché Casino Valmante.

Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny, face au stade Albert Eyrnaud.

Angle avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny/rue Henri Tomasi.

Angle avenue Maréchal De Lattre de Tassigny/traverse Magnan.

Angle avenue Maréchal De Lattre de Tassigny/Avenue Jean Monnier.

Angle rue du Commandant Réginensi/avenue de la Martheline.

Angle traverse de la Gouffonne/avenue Platier.

Angle traverse de la Gouffonne/avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

#### 3/4

Angle rue Théophile Boudier/impasse de la Vieille Eglise.

Angle rue Raoux/rue de la Gendarmerie (Place du Christ).

Angle route Léon Lachamp/avenue de Luminy.  
Angle route Léon Lachamp/boulevard du Redon.  
**Chemin Joseph Aiguier, à la hauteur du numéro 24.**  
**Angle chemin Joseph Aiguier/traverse de la Gaye.**

Nous avons aussi demandé :

Une caméra Place Robespierre.  
Une caméra rue Floralia, au niveau du rond-point de la poste.  
Une caméra traverse du Puits, côté avenue de la Martheline.

Il est important de noter, qu'il y a deux types de caméras :

- la caméra de vidéoprotection, qui permet de mieux protéger l'espace urbain et d'accélérer l'élucidation des délits, dans le cadre d'affaires judiciaires.
- la caméra de vidéo-verbalisation, pilotée à distance par un agent assermenté, qui verbalise certaines infractions.

### **Commission Voirie & Circulation**

**Georges Maniscalco**

les problèmes : Intervention d'une habitante de la rue Théophile Boudier concernant les problèmes dans cette rue. Il est redemandé la pose de la caméra place de la Vieille Eglise.

Demande faite à Raymond Cresp pour que les élèves de la Soude dessinent sur les murs des graphitis joyeux.

A propos de Rochebelle, le boulevard urbain sud longe Rochebelle, Monsieur Payet a pu remettre un dossier très complet à Monsieur le Maire qui doit nous obtenir un rendez-vous avec les ingénieurs concepteurs pour modifier les plans.

Intervention de Daniel Ceccanti qui trouve Mazargues un peu plus propre mais signale que les dépôts d'encombrants sont un véritable problème. Trois personnes signalent les problèmes à ENGAGE AU QUOTIDIEN sur internet, il semble que si tout le monde s'y met, nous avancerons rapidement.

Nathalie Rodriguez signale que les commerçants vont être taxés pour leurs déchets. Digitalisation des commerçants pour la vente via internet, actuellement ils mettent leurs produits sur leur site.

De nombreux propriétaires de magasins ne veulent plus louer pour éviter les nuisances sous leur appartement.

L'installation d'une parapharmacie chez Haig est une rumeur.

Fin de la réunion à 19h20.

